



MÉMOIRE

**Déposé dans le cadre de la consultation du Bureau
d'audiences publiques sur l'environnement portant
sur le projet de parc éolien Pohénégamook–Picard–
Saint-Antonin–Wolastokuk (PPAW1)**

Présenté par :

Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup
La Municipalité régionale de comté de Kamouraska
La Municipalité régionale de comté de Témiscouata

Juillet 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1. PRÉSENTATION DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DE CHACUNE DES MRC | 2 |
| 2. INTÉRÊTS AU PROJET | 3 |
| 3. LES TRAVAUX RÉALISÉS | 4 |
| 3.1 Biens et services | 4 |
| 3.2 Hébergement | 5 |
| 3.3 Autre impact à souligner | 6 |
| 4. CONCLUSION | 7 |

INTRODUCTION

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre des audiences publiques tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le document expose essentiellement l'implication de trois organisations locales en développement, soit le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD), organisme mandataire de la MRC (Municipalité régionale de comté) de Rivière-du-Loup en matière de développement économique, la MRC de Témiscouata (Service de développement) et la MRC de Kamouraska (Service de développement territorial) dans la maximisation des retombées du projet de parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk (PPAW1).

Ces trois organisations s'intéressent de près à ce dossier, considérant l'ampleur des retombées économiques. Cependant, ce mémoire ne vise pas à présenter l'ensemble des retombées telles que les redevances et les emplois. Essentiellement, il veut mettre en lumière l'importante collaboration mise en place visant à maximiser les retombées locales lors de la construction du parc au niveau de l'achat de biens et services et de l'hébergement pour les travailleurs.

1. PRÉSENTATION DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DE CHACUNE DES MRC

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup est un organisme de développement socioéconomique qui participe activement à la mise en valeur et au rayonnement de la région. Son équipe est dédiée à partager et à mettre à contribution son expertise et sa connaissance du milieu en offrant des services d'accompagnement spécialisés en :

- Services-conseils et aides financières aux entreprises;
- Services d'attractivité par la promotion du territoire et de soutien à l'immigration;
- Services de planification destinés à faciliter le développement du territoire, d'infrastructures et de projets d'envergure régionale.

La MRC de Témiscouata

Le Service de développement de la MRC de Témiscouata offre à la population témiscouataine un guichet multiservice afin de soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique et communautaire du territoire. Son mandat est de fournir le soutien nécessaire à la réalisation de différents projets par le biais de son équipe de professionnels du développement et de ses différents outils techniques et financiers. Ces principaux services sont :

- Soutien technique et financier aux entreprises de tous secteurs;
- Soutien technique et financier aux municipalités et organismes communautaires;
- La promotion touristique;
- Soutien au développement social incluant l'immigration et l'attractivité.

La MRC de Kamouraska

Fondée en 1982, suivant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC de Kamouraska a pour responsabilité première de planifier l'aménagement et le développement de son territoire et aussi de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions régionales qui influent sur l'organisation de plusieurs municipalités.

Porte d'entrée du Bas-Saint-Laurent, à mi-chemin entre Québec et Rimouski, la MRC de Kamouraska est activement impliquée auprès de ses 21 234 citoyens. Elle détient des compétences obligatoires en vertu de diverses lois et aussi des compétences facultatives. Elle s'acquitte de divers mandats confiés par ses municipalités constituantes pour lesquelles elle agit comme coopérative de services. La compétence en matière de développement local et régional est assumée par le Service de développement territorial comprenant plus d'une douzaine d'employés dont le volet d'accompagnement technique et financier auprès des entreprises.

2. INTÉRÊTS AU PROJET

Par leurs mandats, ces organisations territoriales portent un intérêt particulier à ce dossier. Pour ce faire, un comité de maximisation des retombées des projets PPAW1 et Madawaska a été mis en place. Il est un comité commun pour les deux projets éoliens en question. Les travaux de ce comité reposent sur l'expertise des services en développement de chacun des territoires. Il est composé des autres organisations suivantes :

- L'entreprise EDF
- L'entreprise Invenergy
- L'Alliance de l'Est
- MRC de Rivière-du-Loup (préfet)
- MRC de Kamouraska (préfet)
- MRC de Témiscouata (préfet)
- Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW)
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Étant soucieuses d'un développement économique intégré et durable, les trois organisations locales ont réalisé les travaux suivants : un inventaire ciblé des entreprises pouvant répondre aux besoins en biens et services, appelé Bottin de biens et services, ainsi qu'un inventaire de l'offre d'hébergement.

3. LES TRAVAUX RÉALISÉS

3.1 BIENS ET SERVICES

La construction du parc éolien PPAW1 permettra sans aucun doute l'injection importante de fonds dans l'économie des trois territoires de MRC et même davantage. Le comité de maximisation des retombées, supporté par les organisations locales de développement, cherche à permettre un accès rapide et facile aux différents fournisseurs de chacun des territoires qui pourraient répondre à certains des besoins exprimés par le promoteur.

Le Bottin de biens et services est composé de près de 400 entreprises provenant des territoires des 3 MRC.

Les secteurs d'activité suivants ont été ciblés :

- Arpentage
- Notariat
- Génie civil, construction et entretien de chemins
- Travaux mécaniques
- Travaux électriques
- Transport de matériel
- Service de paysagement
- Excavation et déneigement
- Béton et agrégats
- Service de traiteurs
- Imprimeries
- Entretien de véhicules
- Location de camions
- Services et fournitures en général
- Location d'outils
- Motoneiges et VTT
- Produits pétroliers

De plus, les organisations locales de développement se sont engagées à diffuser les informations auprès de l'entreprise responsable du chantier, mais communiqueront également avec les entreprises ciblées pour les inviter à remplir un formulaire d'intérêt auprès du promoteur. Ils pourront également les inviter aux séances d'information organisées par le promoteur. Par ailleurs, le promoteur fera une promotion grand public afin de s'assurer de rejoindre l'ensemble des entreprises pouvant être concernées.

En fonction des mandats des organisations locales de développement, celles-ci visent à informer le maximum d'entreprises sur leur territoire, sans en favoriser aucune, sur les opportunités d'affaires découlant de ce projet.

Les entreprises locales retenues pour exécuter des contrats solidifieront assurément leurs compétences et même en développeront d'autres. Certaines entreprises saisonnières pourront, par surcroît, prolonger leurs périodes d'activité et bénéficier de revenus supplémentaires. Ce qui n'est pas négligeable dans une région touristique comme celle du Bas-Saint-Laurent.

3.2 HÉBERGEMENT

Le comité de maximisation des retombées, supporté par les organisations locales de développement, cherche à faciliter l'établissement temporaire des travailleurs du chantier de construction.

La construction pourrait nécessiter jusqu'à 300 travailleurs sur le chantier, provenant de différents corps de métier, incluant les travailleurs locaux. La prévision de la provenance des travailleurs est la suivante :

- 2024 : 60 % de provenance locale,
- 2025 : 45 % de provenance locale,
- 2026 : 30 % de provenance locale.

Cependant, le nombre total de travailleurs est moins élevé en 2024 et augmente annuellement.

Considérant la pénurie de logements qui sévit dans la région, cette catégorie d'hébergement n'a pas été ciblée puisque son offre est excessivement faible pour la population actuelle et les

nouveaux résidents. Alors, ce sont les sites de villégiature qui ont été ciblés ainsi que les hébergements touristiques. Certaines municipalités ont fait un appel à leurs citoyens pour les hébergements de villégiature (chalets). Également, cette liste a pris en considération que l'hébergement doit être situé au maximum à 30 minutes de l'entrée du chantier.

Cette liste est en évolution constante et sera déposée à l'entrepreneur pour diffusion auprès des travailleurs du chantier. Actuellement, c'est près de 200 hébergements potentiels qui ont été identifiés.

3.3 AUTRE IMPACT À SOULIGNER

UTILISATION OPTIMALE DU PORT DE MER DE GROS-CACOUNA

Infrastructure moderne ayant commencé ses opérations en 1980, reconnu pour sa qualité et l'efficacité de sa main-d'œuvre, le port de mer de Gros-Cacouna est accessible douze mois par année.

Le port de mer de Gros-Cacouna, propriété du gouvernement du Québec, sous la gestion de la Société portuaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, est une infrastructure importante pour la région. L'accès aux autoroutes (20 et 85) par des voies de contournement permet d'assurer une fluidité et sécurité du transport. Également, sa surface extérieure d'entreposage est importante.

Ainsi, ce port jouera un rôle important dans la réception et la livraison de pièces de grande dimension destinées au chantier de PPAW1. Des terrains seront rendus disponibles aux compagnies d'arrimage par la SPBSG pour l'entreposage temporaire de ses pièces.

Ce genre de projet confirme l'importance et le rôle du port de Gros-Cacouna dans l'économie de la région.

4. CONCLUSION

Le projet de construction du Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk est assurément important en retombées pour le territoire. Le milieu a amorcé, en collaboration étroite avec les promoteurs, une démarche assurant la maximisation de celles-ci auprès des entreprises locales. La disponibilité et la synergie entre les divers partenaires ont été à la base du succès de cette démarche.